

Elections du Conseil d'Administration de la CARCDSF du 18 juin 2021

Collège territorial cotisants n° 1

Profession de foi

Du Dr Fabienne ROBICHON et du Dr Laurent PINTO

Chère Consœur, cher Confrère,

Nous nous présentons aux postes d'administrateurs du collège cotisants de la CARCDSF. Sortants, nous apportons notre expérience de plusieurs années au sein du Conseil d'Administration.

Notre caisse de retraite est notre bien commun. La CARCDSF représente la solidarité intergénérationnelle de notre profession. La bonne gestion de notre caisse est indispensable pour préserver vos cotisations et vos réserves qui approchent les 5 milliards d'euro.

Nous devons faire front commun, comme nous l'avons fait lors des discussions sur la réforme des retraites MACRON repoussée sine-die et pendant la période de confinement COVID. Nos administrateurs FSDL ont proposé de verser une aide de 4 500 € à chaque praticien, sans procédure administrative et le report des cotisations.

Nous faisons partie du groupe FSDL et nos élus défendent les intérêts des cotisants depuis 1992.

Nous avons toujours tenu à avoir des représentants jeunes dans toutes les régions et à promouvoir la parité des consœurs et des confrères au Conseil d'administration, à l'image de notre profession.

La réforme des retraites va reprendre. Les interlocuteurs ne sont pas les caisses de retraite mais les syndicats professionnels. La FSDL doit avoir des conseillers techniques compétents qui soient aussi administrateurs de la CARCDSF. Nous refusons la main mise étatique sur nos retraites et nos réserves. Notre profession doit garder la gestion efficace et autonome de notre caisse pour notre profession libérale.

Pour notre régime complémentaire., la FSDL met en garde depuis plus de 30 ans sur les difficultés à venir dues à notre démographie professionnelle déséquilibrée. Les générations nombreuses prennent leur retraite et notre profession doit avoir des représentants compétents et déterminés pour équilibrer au mieux en préservant l'équité intergénérationnelle.

Le régime PCV / ex ASV est malheureusement une composante de la convention dentaire. Dans le cadre des négociations conventionnelles, la FSDL doit maîtriser les données économiques et démographiques de la profession et leurs évolutions pour argumenter, grâce à ses élus à la CARCDSF.

Notre régime de base est réglementé par la loi Fillon et nous n'avons pas d'emprise sur son évolution.

Nous vous invitons à soutenir notre candidature et à voter pour notre liste lors du renouvellement du Conseil d'Administration de la CARCDSF pour défendre les intérêts des cotisants.

Paris, le 22 mars 2021

Fabienne ROBICHON

Administratrice sortante de la CARCDSF
Secrétaire générale du syndicat FSDL Ile de France

DOCTEUR FABIANNE ROBICHON
19 Chirurgien Dentiste Conventionné
5/bis, rue du Louvre
75001 Tél. 01 85 08 89 75
75 4 19204 5 00 1 10 0 19
CAB CONV ZISD IK SPE

Paris, le 22 mars 2021

Laurent PINTO

Administrateur de la CARCDSF 2000 – 2006 ; 2012 - 2021
Secrétaire général de l'URPS Ile de France
Membre du Conseil de l'Ordre de Paris
Membre du Conseil régional de l'ORDRE d'Ile de France

DOCTEUR LAURENT PINTO
19 CHIRURGIEN DENTISTE
"CONVENTIONNE"
28, RUE CLER
75007 PARIS Tél. 01 45 51 93 19
75 4 16975 3 109 1 1 10 19
CAB CONV ZISD